

## Burundi : RSF dénonce l'arrestation, aux allures d'enlèvement, d'un journaliste

Reporters sans frontières, 29 novembre 2011  
 Alerte - BURUNDI Un journaliste de Bonesha FM, correspondant de RFI, arrêté par les services de renseignement est choqué d'apprendre l'arrestation, aux allures d'enlèvement, de Hassan Ruvakuki, journaliste de la station de radio Bonesha FM et correspondant de Radio France Internationale (RFI) pour le service en swahili. Depuis le 28 novembre 2011, le journaliste se trouve aux mains d'agents du SNR (Service national de renseignement), qui l'accusent de collusion avec un groupe rebelle, et refusent de donner de ses nouvelles. "Nous sommes scandalisés par ces procédures qui visent à intimider les journalistes et la profession toute entière. Après le harcèlement infligé aux médias privés, voilà qu'un journaliste peut se faire arrêter brutalement et sans mandat", a déclaré l'organisation.

"Nous sommes très inquiets pour Hassan Ruvakuki, dont nous n'avons eu aucune nouvelle depuis son arrestation. Quels éléments permettent aux autorités de le soupçonner de soutenir une rébellion ? Quel traitement lui sont-elles ? Nous leur demandons d'ordonner sa libération immédiate", a-t-elle ajouté. Interrogé par Reporters sans frontières, le porte-parole du SNR, Telesphore Bigirimana, affirme : "Il a été arrêté avec d'autres, pas comme journaliste mais tant qu'individu, pour des raisons enquêtable. Il est soupçonné de prêter main forte à un groupe rebelle. S'il en est ainsi, je pense qu'on ne va pas hésiter à le libérer". Hassan Ruvakuki couvrait une rencontre internationale des gestionnaires du lac Tanganyika lorsqu'il a été arrêté, le 28 novembre vers 17 heures, par des policiers accompagnés d'agents du SNR. Le journaliste a été emmené dans un lieu inconnu. Son domicile a été perquisitionné par les services de renseignement, qui auraient emporté quelques documents lui appartenant. Selon les premières informations, son arrestation pourrait faire suite à la diffusion, sur l'antenne de Bonesha FM, d'une interview avec un citoyen burundais se présentant comme le chef d'un mouvement rebelle. Le 25 novembre, deux autorités de renseignement burundais avaient menacé la direction de Bonesha FM de recourir à la force si le journaliste n'acceptait pas de coopérer avec les services secrets et de fournir des informations sur ce nouveau mouvement de rébellion. Le Conseil national de la communication (CNC) vient d'imposer aux médias une "interdiction de diffuser, de publier ou de commenter" des informations relatives à ce nouveau mouvement rebelle. Une décision vigoureusement dénoncée et qualifiée d'"illégale" par Innocent Muhozi, président de l'Observatoire de la presse au Burundi. En août 2010, Amnesty International avait dénoncé les pratiques du SNR dans un rapport intitulé "Un pas en arrière : torture et autres mauvais traitements aux mains du Service de renseignement burundais" (A step backwards : torture and other ill-treatment by Burundese national intelligence service).